

## LE METIER D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire en collaboration avec une infirmière ou puéricultrice. Elle assure le bien être, confort physique et psychologique de l'enfant bien portant, malade ou porteur de handicap. Elle accompagne en outre dans le cadre du « soutien à la parentalité », les parents dans leur rôle pour qu'ils puissent s'occuper de leurs propres enfants.

Son domaine d'intervention est très varié, que ce soit dans le secteur hospitalier ou extra hospitalier.

Secteur hospitalier et maternité

L'auxiliaire de puériculture accompagne l'infirmière, la puéricultrice, la sage-femme dans les soins à donner à l'enfant.

Son métier est de veiller au bien-être et à la sécurité de l'enfant. Elle accompagne les parents dans leur nouveau rôle et prise en charge de leur enfant notamment dans les soins d'hygiène et d'alimentation.

En centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le rôle de l'auxiliaire de puériculture est d'accueillir et d'accompagner le parent et son enfant. Elle participe avec la puéricultrice et le pédiatre aux consultations en relevant les critères de poids et de taille et en assurant la propreté du matériel et des locaux. Elle accompagne les parents dans la prise en charge de leur nourrisson.

En structure d'accueil

L'auxiliaire de puériculture accompagne l'enfant dans son quotidien en l'aidant dans ses activités de la vie quotidienne (repas, hygiène, éveil psychomoteur). Pour ce faire, elle travaille en collaboration avec des éducateurs de jeunes enfants, psychologues sous la direction d'une puériculture.

Évolution de carrière :

Après quelques années d'exercice professionnel dans leur spécialité, les auxiliaires de puériculture peuvent se présenter à différents concours de recrutement afin de préparer des diplômes comme celui de : Diplôme d'État Infirmier ou Diplôme d'Éducateurs de Jeunes Enfants.